

Note de service

Destinataire : Tous les employés de l'IUSMM

Expéditeur : Pasquale de Santo, chef de service hygiène-salubrité & buanderie-lingerie, IUSMM

Date : 22 janvier 2025

Objet : Récupération des piles et batteries à l'IUSMM

Le saviez-vous? L'IUSMM participe à la collecte de piles et batteries afin de les recycler adéquatement.

Vous pouvez déposer vos piles et batteries dans les contenants prévus à cet effet situés au point de dépôt identifié.

Vos points de dépôt sont situés devant l'entrée de la cafétéria et devant l'entrée des locaux de la salubrité.

Attention! *Il ne faut jamais mettre les piles et batteries ni dans les bacs de recyclage ni dans les bacs de déchets biomédicaux. Ces dernières peuvent causer des incendies et ce sont des matières toxiques et polluantes qui doivent être gérées de façon très précise.*

Penses-y, fais le bon tri!

Merci de votre participation à l'amélioration de nos pratiques au CIUSSS-EMTL en faisant le bon tri.

Pour toutes questions ou tous commentaires relatifs à cette note de service, je vous invite à communiquer avec Simon Roy, sroy.iusmm@ssss.gouv.qc.ca ou au 514-249-6907

Pour toute question d'ordre générale sur le recyclage des matières au CIUSSS-EMTL, contactez Charlotte Cordier, charlotte.cordier.cemtl@ssss.gouv.qc.ca.

